



LE MARIN D'EAU DOUCE

Bulletin de liaison de l'A.B.P.F.



Moulin de beaufort

novembre /décembre / janvier / février 2026 N° 70

Chers adhérents, chers amis

Une nouvelle saison s'annonce, elle devrait être aussi riche que l'an passé Cette année pourrait être marquée par une compétence supplémentaire.

Escales Fluviales de Bretagne confrontée à une trésorerie en baisse constante, a par son assemblée générale extraordinaire le 19 décembre, dissous l'association, notre secrétaire, Alain, résume plus loin la situation. EFB organisait entre autres, Dimanche au Canal. Il sera proposé à notre AG prochaine de prendre le relais de cette manifestation considérant que ça pourrait être un volet publicitaire pour nous.

C'est toujours une grande tristesse quand une telle association disparaît après ces années de fonctionnement, et qui avait sa place en Bretagne. Elle était en convention avec la Région, mais les contrats sont limités dans le temps et aléatoires. Quand j'ai été élu président à Canaux de Bretagne, j'avais tiré la sonnette d'alarme sans succès, si bien qu'au bout de 9 mois j'ai démissionné de la présidence.

Amicalement. Le président Maurice Nicolazic

Des nouvelles du Barrage du Boël

Pour mémoire début 2024, le clapet du barrage du Boël long de 32 mètres a vrillé, entraînant l'arrêt de la navigation sur cette partie de la liaison « Manche - Océan ». Cette liaison entre Saint Malo et La Roche Bernard est habituellement empruntée par plus de 600 plaisanciers chaque année, qui évitent ainsi le contournement de la Bretagne par la mer, sans compter, les nombreux adeptes de la navigation fluviale, propriétaires ou locataires de bateaux.



Les travaux, dont le pilotage a été confié à l'entreprise Charier, auront coûté 4 millions d'euros à la Région Bretagne, qui a la responsabilité des voies navigables bretonnes. Après 7 mois de travaux, la dernière pièce du clapet pesant plus de 8 tonnes a été posée. Ce clapet permet de réguler le débit de la Vilaine à cet endroit.



Après 2 années de fermeture et des travaux réalisés dans les délais, les plaisanciers attendent avec impatience la réouverture à la navigation début avril 2026

Le point sur la bathymétrie

Poursuite de l'objectif : améliorer la connaissance des fonds afin de mieux cibler les zones problématiques en parallèle du retour des usagers et des sondages par les agents.



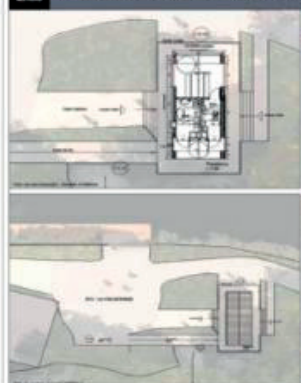
PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE HALTE FLUVIALE AU PONT D'OUST COMMUNE DE PEILLAC



Halte fluviale de Pont d'Oust – Commune de Peillac



HALTE FLUVIALE DE PONT D'OUST - Commune de Peillac



**Montant estimatif
d'aménagement : 110 000 € HT
Hors réseaux**

**Montant des subventions
ADEME 50 000 € HT**

La prochaine période de chômage se déroulera du 27/10/25 au 02/04/26. Elle permet de réaliser des travaux d'entretien du domaine public fluvial sans perturber la navigation. Vous trouverez ci-joint le planning des abaissements prévus pour cette année. Il sera mis à jour suivant l'avancement des travaux.

FREQUENTATION TOURISTIQUE

Les chiffres clés de l'étude

Canaux de Bretagne
Un service de la Région Bretagne



Profils des usagers



76% piétons /



24% cyclistes

53% bateaux privés / **47%** bateaux location

2,8 personnes
dans le groupe



Couple

Famille

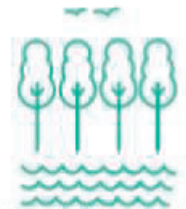
Amis

Seul

3,5 personnes
dans le groupe

19% touristes / **81%** excursionnistes
(dont **35%** d'itinérants et
65% de touristes en séjour)

75% dorment sur leur bateau



Sanitaires autonomes



- La Chevallerais et Le Terrier



La rigole d'Hilvern

La grande aventure commence un beau jour de printemps 1824...

Les études hydrologiques et géomorphologiques faites par les ingénieurs aboutissent, en ce début d'année 1824, au choix du plateau de Rohan au lieu-dit Hilvern (signifiant Enfer) en Saint-Gonnéry pour réaliser le grand bief de partage des eaux.

« On travaille en ce moment au creusement de puits d'essai dans le terrain où doit être ouvert sur 16 à 18 mètres de profondeur, au point culminant, le biez de partage d'Hilvern, sur le canal de Nantes à Brest, entre Rohan et Pontivy.

Les personnes dans le cas de concourir à l'adjudication, qui aura lieu sous peu de mois, des travaux à faire pour ce biez de partage, trouveront maintenant sur les lieux beaucoup de moyens de s'assurer de l'espèce de terrain à excaver, moyens qu'on ne pourrait leur offrir plus tard, alors que les échelles pourront être retirées, les puits remplis d'eau ou éboulés.

Le village d'Hilvern, au nord duquel sont les puits dont il s'agit, se trouve à un quart de de lieue du seul moulin à vent qu'on rencontre entre Pontivy et la rivière d'Oust, sur la route de Pontivy à Loudéac.

Les employés et ouvriers ont ordre de donner toutes facilités et renseignements aux personnes qui se présenteront pour visiter les puits ».

Ce choix étant fait, il reste à apporter à ce bief de partage toute l'eau nécessaire pour établir une navigation entre Pontivy, Rohan, Josselin... jusqu'à Redon.

Une lettre est envoyée le 26 mai 1824 par l'ingénieur en chef du canal Lenglier, aux Préfets afin d'informer les différentes communes concernées. Il explicite les premiers travaux préparatoires à envisager pour établir le système hydraulique alimentaire en eau de ce bief.

« La profondeur à laquelle nous devons abaisser le fond du canal de Nantes à Brest au point de partage d'Hilvern dans le département du Morbihan dépend des hauteurs d'eau auxquelles nous pouvons prendre dans le département des Côtes du Nord, les eaux de l'étang de Poulancré ou de la rivière d'Out ainsi que de la connaissance des lieux par lesquels il serait possible de faire passer les rigoles de dérivation.

J'ai déjà fait et fait faire pour cet objet plusieurs opérations sur la portion la plus découverte du terrain. On ne peut les continuer sur d'autres points sans faire abattre des landes et quelques bois de basse futaie sur la largeur nécessaire pour, avec un niveau d'eau à belle d'air, déterminer une suite de points qui se trouvent sur une même ligne de niveau.

Les dégâts seront peu considérables, tous les objets à abattre doivent rester sur place à la disposition des propriétaires. Je me propose de faire payer par les opérateurs même les dégâts au fur et à mesure qu'ils seront commis. J'ai seulement besoin que vous fassiez écrire aux maires des communes d'Hémonstoir, Saint-Caradec, Le Quillio, Bodéo, Merléac, Saint-Guen et Vieux-Marché de favoriser nos opérations autant qu'ils dépendent d'eux d'assurer les propriétaires qu'ils seront indemnisés de dommages que leurs bois, landes ou blés clos pourront souffrir... »

Le contexte économique et social des travaux

Au-delà des études techniques hydrologiques et géomorphologiques, les ingénieurs laissent dans leurs documents une photographie socioéconomique de la Bretagne intérieure qui justifie les enjeux de la mise en place du système de transport fluvial dont la rigole d'Hilvern et le bief du même nom font partie.

Ainsi l'ingénieur De Chezy dans un de ses rapports écrivait :

« On ne peut voyager dans l'intérieur de la Bretagne sans être touché de la misère des habitants, qui paraît venir de leur inertie et de leur découragement ou paresse. La peine qu'ils prendraient pour augmenter les productions du pays, leur paraît inutile à cause des difficultés de transports ; mal logés, mal nourris et mal vêtus ils ne paraissent pas même y faire attention ; et quoique la Province soit assez peuplée la moitié des terres est en friches. On lieu de penser que les canaux seraient non seulement utiles mais même nécessaires pour vivifier cette Province ».

On peut imaginer les conditions de vie et de travail à cette époque.

L'agriculture était une agriculture de subsistance exclusivement céréalière. Nous sommes encore bien loin de l'utilisation des engrais et amendements des sols. On comprend dès lors l'attachement du paysan à son lopin de terre qu'il clôt par des talus et fossés, et l'acharnement qu'il met pour « le gratter » avec un araïre de bois achevant souvent son travail à la bêche ou à la marre pour en obtenir quelque maigre récolte.

La mobilité était un impératif si l'on voulait survivre ! La maladie vous privait de tout ! L'épidémie ne vous pardonnait pas ! L'accident mortel du travail aboutissait pour la veuve et les enfants du défunt à *« recommander ces malheureux à la commisération des entrepreneurs »*.

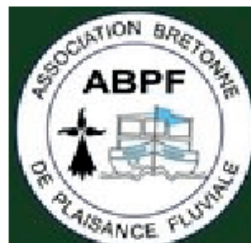
Sur les chantiers- comme l'écrivait Emile Guyomard : *« c'est le dénuement au point de vue outillage ; les lunettes métalliques des granitiers et tailleurs de pierre n'existent pas ; la boucharde non plus, non plus que la mèche lente du tir à mine que de drames rétrospectifs. Il n'y a presque pas de pointes. Les planches sont rares. Le fil de fer n'existe pas. La lampe est à la graisse, la bougie à la résine... on ne se déplace qu'en carriole ou à pied sur des sentiers... »*

C'était la vie quotidienne des ouvriers chargés de cette grande entreprise du canal, de la rigole et du barrage de Bosméléac.

Des projets aux études et travaux

Précautions plus que nécessaires car on ne sait jamais comment peut réagir un propriétaire de terrain qui non prévenu voit arriver une armada d'opérateurs munis de leurs niveaux à eau, mires, chaîne d'arpenteur et haches, piétinant en cette période de pousse champs ensemencés, et abattant talus et bois. Si l'emplacement n'était pas adéquat, on recommençait l'opération plus loin ! Ce qui n'était pas toujours du goût des propriétaires ! Que de palabres et tergiversations pour l'évaluation des indemnités !

Nous n'en sommes qu'aux études préalables et au repérage des lieux. Il n'y a qu'à imaginer cette région il y a 2 siècles, landes, bois, forêts, talus et végétation envahissante sur les sentiers escarpés ou chemins dont on a du mal à maintenir la trace visible par l'explosion de la végétation l'été ou transformés en torrents bourbeux en hiver. Malgré tout, il va falloir aussi mesurer à tout prix les débits des cours d'eau pour apporter celles nécessaires à l'alimentation du bief d'Hilvern et des échelles d'écluses versant Blavet vers Pontivy et versant Oust vers Rohan !



Pour la pérennisation de « A dimanche sur le Canal »,....

Un peu d'histoire.

Née en octobre 2010 de la fusion de deux anciennes associations (Association des communes d'une rive à l'autre et Comité des canaux bretons), « Canaux de Bretagne » avait pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour la valorisation touristique, patrimoniale et des loisirs des voies d'eau de Bretagne. Son action était soutenue par la Région Bretagne et le département de Loire Atlantique.

Une nécessité de se renouveler.

La baisse progressive de ces soutiens avait conduit « Canaux de Bretagne » à donner une nouvelle orientation à son activité autour du projet « Escales Fluviales de Bretagne » (EFB), qui était devenu le nouveau nom de l'association en décembre 2018.

Le projet était décliné en 4 axes : qualifier les sites riverains, développer une offre de séjour et d'itinérance, animer les voies d'eau et communiquer.

Un désengagement des partenaires et adhérents.

En 2024, les adhérents d'EFB étaient au nombre de 69 (25 communes et EPCI, 20 professionnels, 15 particuliers et 9 associations), en baisse depuis plusieurs années.

La suppression de la majeure partie des subventions (région, départements, EPCI, communes,...) et la baisse accélérée du nombre des adhérents en 2025 ont conduit le Conseil d'Administration à prendre une décision douloureuse mais responsable, à savoir proposer la dissolution de l'association. Cette décision a été votée à l'unanimité des membres présents et représentés lors de la 2ème Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2025.

Le Président d'« Escales Fluviales de Bretagne » Eric Echard pilote avec beaucoup de dévouement l'ensemble des nombreuses formalités administratives à effectuer.

Une volonté de pérenniser « A dimanche sur le Canal »

Dans ce contexte, Maurice Nicolazic a proposé que l'ABPF reprenne l'animation de la manifestation « A dimanche sur le Canal ». Ceci permettrait de pérenniser l'évènement qui se déroule le premier dimanche d'août chaque année, a impliqué en 2025 une quinzaine de communes et a rassemblé au total plusieurs milliers de personnes.

Les participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire EFB du 19 décembre 2025 se sont dits favorables à cette proposition.

La proposition sera exposée lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ABPF. Entre temps, Joël Métay s'est proposé pour recueillir auprès d'EFB le planning des travaux préparatoires et pour récupérer les différents fichiers informatiques associés.

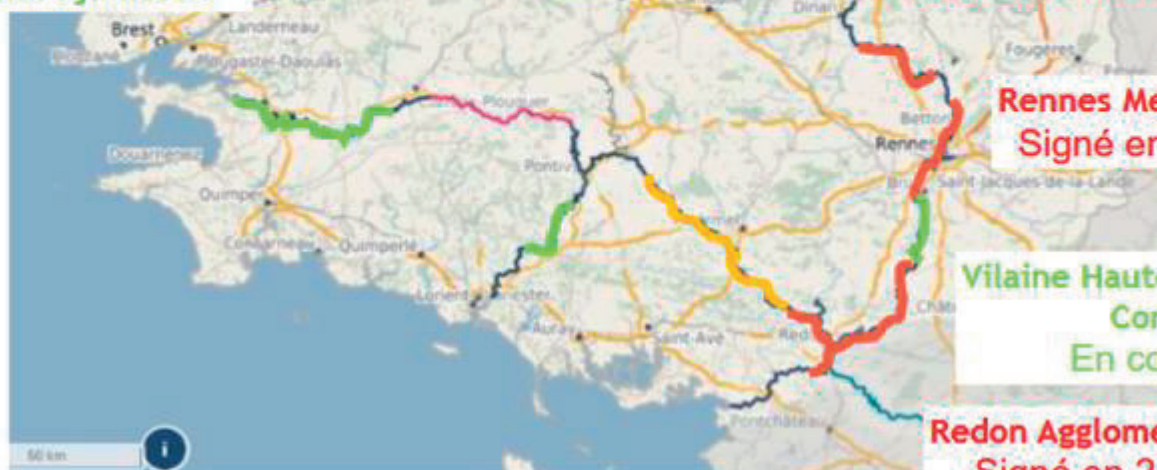
Avancées contrats de canaux

C3 Canaux de Bretagne
Un service de la Région Bretagne



Châteaulin Pleyben Porzay Com
En cours

Haute Cornouaille Com
En cours
Signature juillet 25



Bretagne Romantique
Signé en décembre 24

Rennes Métropole
Signé en 2019

Vilaine Haute Bretagne Com
En cours

Redon Agglomération
Signé en 2021

Baud Com
En cours

Ploërmel et Josselin Comm
Phase préalable

Bornes d'Eau et électricité

Les bornes eau et électricité ne sont pas reliées à internet
L'utilisateur doit s'identifier par son badge
Ouvrir le service dont il a besoin
Fermer le service quand il a terminé

Le mode opératoire est disponible sur le QR code présent à côté du numéro d'assistance



atlantique mousse

Depuis plus de 20 ans, Atlantique Mousse vous apporte son savoir-faire sur tous vos projets d'aménagement : nautisme, camping-car, ameublement...

Nautisme **Camping-Car** **Ameublement**

02 40 56 91 43 • atlantique.mousse@orange.fr

Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 17h15 • Vendredi : 8h15 - 12h15

OUVERT AUX PARTICULIERS

PRÉCISION • QUALITÉ • INNOVATION

COMPTOIR NAUTIQUE

Le Pont en Marzart BP 25 - 56130 La Roche Bernard • Tél. 02 99 01 77 46
Port. 06 82 78 77 46 - E-mail : sarl-comptoir-nautique@orange.fr

www.comptoir-nautique-56.fr

PORT DE FOLLEUX (ville)
Eve de NOVELLAC

RELAYS UShIP

MULTI NAUTIQUE
367P de Folleux • 56130 Nallac • Tél. 02 99 90 67 76
contact@multinautique.fr • www.multinautique.com

Logo: L'Esprit du Vent, Perkins, YAMAHA

BRETAGNE BRODERIE
by Cyro2Tons

02 97 58 07 63

PA Nautiparc
8 rue de l'Île de la Jument
56870 BADEN

LA LIBERTÉ DE VOUS DÉMARQUER !

www.bretagnebroderie.fr

SELLERIE BOAT

24, rue des Artisans - 56870 BADEN

06 87 31 45 59

sellerie.boast@gmail.com

Rédaction et Mise en page : Maurice NICOLAZIC

Tél : 02 97 57 02 31 ou 06 08 32 18 30 - E-mail : abpf@orange.fr Site : www.plaisance-fluviale-bretonne.org Notre service « Réception Articles et Photos » est toujours ouvert pour recevoir vos documents.